COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE BORDEAUX

ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LE TABLEAU DES EXPERTS
AUPRES DE LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE BORDEAUX ET DES TRIBUNAUX
ADMINISTRATIFS DU RESSORT DE LA COUR
AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Le conseiller d'Etat,
Président de la cour administrative d'appel de Bordeaux,

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles R. 221-9 à R. 221-30 ;
Vu le décret n° 2023-468 du 16 juin 2023 relatif à l'expertise devant les juridictions administratives et judiciaires ;
Vu l'arrêté du 19 novembre 2013 du vice-président du Conseil d'Etat relatif à la présentation des demandes d'inscription et de réinscription ;
Vu l'arrêté du 18 juin 2023 relatif à la nomenclature pour les tableaux d'experts établis par les cours administrative d'appel ;
Vu l'avis émis par la commission prévue à l'article R. 221-10 du code de justice administrative pour chaque demande d'inscription, d'extension d'inscription et de réinscription ainsi que pour les demandes de reclassement soulevant des difficultés au sens du II de l'article. R. 221-18-1 du code de justice administrative;

ARRÊTE :

ARTICLE 1ER : Le tableau des experts auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux et des tribunaux administratifs du ressort de la Cour, établi au titre de l'année 2024, est joint en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les experts inscrits pour la première fois au tableau mentionné à l'article 1er du présent arrêté ou pour une spécialité complémentaire, le sont pour une durée probatoire de trois ans en vertu de l'article R. 221-12 du code de justice administrative.

ARTICLE 3 : Les experts réinscrits au même tableau le sont pour une durée de cinq ans en vertu du même article.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté abroge à compter du 1er janvier 2024 le tableau antérieurement en vigueur.

ARTICLE 5 : Le greffier en chef de la cour administrative d'appel de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux le 29 décembre 2023

Luc DEREPAS

17, Cours de Verdun CS 81224 33074 Bordeaux Cedex - Téléphone : 05.57.85.42.42